I.N.H. CONTACT **Numéro 3 Mai 1998**



Bulletin de liaison de l'association I.N.H. Évidence
(association d'étude des manifestations d'Intelligences Non Humaines)

Ce bulletin peut être reproduit et diffusé librement. Il ne peut être vendu que complet (12 pages) et correctement photocopié.

Notre association l'enverra à ses adhérents et à toutes les associations ufologiques de France.

Si vous n'êtes pas dans ce cas, vous pouvez nous le commander en joignant la somme de 5 F plus 4 F de frais d'envoi (vous pouvez payer en timbres). Vous pouvez commander plusieurs numéros à l'avance (il en paraîtra environ 6 par an). Les anciens numéros seront toujours disponibles aux mêmes conditions.

Toutes nos excuses pour ces longs mois sans nouvelles, mais nous étions privés d'imprimante... Nous n'étions pas pour autant inactifs, et pour compenser le retard accumulé *I.N.H. Contact* prend de l'embonpoint, et il gardera désormais ces douze pages... Le prix augmente aussi un peu, mais les abonnés recevront tout de même le nombre de numéros auquel ils ont souscrit.

Il reste d'ailleurs encore du retard à combler, et certains textes ont été reportés faute de place au numéro suivant, qui paraîtra sans tarder.

Il ne s'agit pas pour autant de faire d'*I.N.H. Contact* une véritable revue d'ufologie : il y a pour cela *Univers OVNI*, dont le numéro 3 ne tardera pas à paraître, avec nettement plus de collaborateurs.

Pardon pour le retard, mais le numéro 2 est loin d'avoir été amorti, et si nous sommes prêts à perdre de l'argent pour quelque chose qui nous passionne nous ne pouvons pas le faire trop souvent ! La parution ne pourra donc pas être trimestrielle tant que le bilan de cette revue ne sera pas au moins équilibré, mais n'ayez crainte (ou selon le cas ne nourrissez pas de faux espoirs !), elle continuera à paraître.

Quelques mots enfin concernant les abonnés. Conformément aux accords passés avec le CERPA, tous les abonnements souscrits auprès de cette association seront suivis. Ce «changement de propriétaire» a causé des retards d'envoi pour certains abonnés, nous les prions de nous en excuser. Il y a d'autre part deux abonnés, messieurs Halliez et Piérobon, dont le CERPA a perdu l'adresse; de son côté, Guillaume Pistol a changé d'adresse. Si vous connaissez une de ces personnes, merci de la prévenir ou de nous communiquer ses coordonnées. Et bien sûr, s'il y a d'autres abonnés qui n'ont pas reçu leur revue, nous leur demandons de se faire connaître.

Enfin, précisons que les personnes qui sont simplement abonnés à la revue *Univers OVNI* ne recevront pas les prochains numéros d'*I.N.H. Contact*, ce bulletin faisant l'objet d'un abonnement séparé. Bien sûr, les associations et nos adhérents continueront à le recevoir gratuitement.

ALESSANDRI CONTRE VELASCO : LE PROCES !

Le directeur du SEPRA n'a pas apprécié l'article paru dans le numéro 2 d'*Univers OVNI*, dans lequel son incompétence flagrante était dénoncée... Il a donc décidé de m'attaquer en diffamation, l'article contenant selon lui des «imputations diffamatoires et expressions injurieuses».

Notons que dans sa plainte auprès du Tribunal de Grande Instance, Monsieur Velasco relève les termes employés, mais n'émet pas la moindre contestation concernant les nombreux exemples j'ai donnés de son incompétence, comme l'aurait fait n'inporte quel véritable scientifique... En bref, il ne conteste aucunement le fait qu'il n'ait pas la moindre connaissance dans les domaines qu'il est censé expertiser, mais il voudrait qu'on le dise avec ménagement, ou mieux qu'on ne le dise pas !

Quoi qu'il en soit, les termes que j'ai employés n'ont rien d'outrancier et conviennent parfaitement à la situation. Par exemple, le mot «fumiste», sans doute le plus choquant du fait qu'il figurait en gros titre, désigne selon les dictionnaires courants : *familièrement, personne peut sérieuse, sur qui l'on ne peut compter...* Alors, dire que monsieur Velasco est un fumiste, ça n'a rien d'outrancier, tout au contraire, c'est un euphémisme ! Comment appeler autrement quelqu'un qui se présente comme expert, représentant d'une prestigieuse agence scientifique française, dans des domaines auxquels il ne connaît absolument rien ?

Ceci dit, nous sommes flattés de l'importance que le directeur du SEPRA accorde à notre petite revue bénévole diffusée à quelques centaines d'exemplaires, puisqu'il réclame en réparation du préjudice subi la somme de 110 000 F !

Mais ce qui m'a surpris, c'est que le CNES ait choisi de défendre son sottisier ambulant (100 000 F de plus ? Je n'en suis plus à ça près !). Étant passionné par l'espace, j'ai toujours eu beaucoup de respect pour l'agence spatiale française, et je prenais soin de mettre en cause le SEPRA et non le CNES dans son ensemble... Pour moi, il était clair, et je l'ai écrit plusieurs fois y compris dans l'article incriminé, que se service pratiquement ignoré au sein de l'agence spatiale lui était imposé pour des raisons politico-militaires. Et voilà que j'ai reçu en décembre 97 une lettre du directeur de l'établissement de Toulouse, M. Trempat, menaçant de me poursuivre cette fois au nom du CNES :

J'ai pris connaissance, avec étonnement, des propos tenus dans votre revue [...] *par lesquels non seulement la renommée et la compétence du CNES, mais également celle de l'un de ses agents en la personne de Monsieur VELASCO, sont gravement mis en cause.*

Il est constant que ces allégations ont indéniablement un caractère diffamatoire et injurieux et nécessitent une rectification de votre part.

Nous considérons qu'à lui seul, le caractère outrancier de vos écrits suffit à jeter le discrédit sur votre publication [bien évidemment, Monsieur Trempat non plus ne fait aucune allusion aux maints exemples par lesquels j'ai justifié mes propos].

Le CNES ne saurait toutefois tolérer une récidive de ce type de comportement de votre part ou de celle de vos collaborateurs [j'imagine que le présent écrit sera considéré comme une récidive ?]. *Je vous signifie qu'en cas de manquement, le CNES n'hésitera pas à porter l'affaire en justice afin d'obtenir réparation de ce qu'il considère comme une atteinte intolérable à son image de marque.*

Ainsi donc, au plus haut niveau, le CNES considère son «expert» en rentrées atmosphériques comme quelqu'un de très valable et son digne représentant... Les sottises (c'est le mot le plus faible que l'on puisse décemment employer !) de Jean-Jacques Velasco concernant les rentrées atmosphériques et d'autres domaines relevant des compétences du SEPRA engagent donc le CNES dans son ensemble, et pas seulement un petit groupuscule complètement ignoré en son sein... Peut-être m'étais-je fait des idées sur le sérieux de l'agence spatiale française !

Robert Alessandri

PUBLICATIONS ET DOCUMENTS RECUS

On reparle des ovnis à l'O.N.U. !

Notre ami Boris Chourinov revenait cette année du congrès de Saint-Marin, qui s'est tenu du 3 au 5 avril, avec une nouvelle d'importance : les organisateurs de ce congrès ont décidé de faire appel au gouvernement de la République de Saint-Marin pour reprendre les procédures engagées en 1978 par l'état de Grenade pour que la question des ovnis soit étudiée à l'O.N.U.

On se souvient que cette initiative était restée sans suites en raison d'un changement de régime de la Grenade. Le gouvernement de Saint-Marin est de son côté très stable, et s'est déjà beaucoup impliqué dans l'étude des ovnis puisqu'il parraine depuis six ans ce congrès qui est un des plus importants au monde.

Le problème des ovnis devrait être présenté à l'O.N.U. par une commission composée des personnalités suivantes : Roberto Pinotti et Corrado Malanga pour l'Italie, David Jacobs pour les États-Unis, Boris Chourinov pour la Russie, Sun Shili pour la Chine, et (sous réserves, heureusement !) Jean-Jacques Velasco pour la France.

Revues

UFO LOG numéro 1, septembre 97

Le sous-titre de cette nouvelle revue, «le fanzine de toutes les tendances ufologiques», montre que de plus en plus de personnes veulent étudier sereinement les ovnis sans se croire obligées de souscrire à un courant particulier...

Ce magazine de quarante pages est passionnant et, ce qui ne gâte rien, truffé d'humour... Une revue absolument **indispensable** !

Ce premier numéro peut être une bonne introduction pour les ufologues novices. Didier Charnay, François Haÿs et Jean-Paul Ronecker nous offrent un historique de l'ufologie, un résumé de quelques «cas béton» français (Valensole, Quarouble, Cussac, Riec-sur-Bellon, Trans-en-Provence, le cas du docteur X et celui dit «de l'amarante»), et un article sur les principales sources de confusion. On y trouve aussi des interrogations sur l'avenir de l'ufologie, et un excellent exposé de la montée des thèses «conspirationnistes»... Et puis, beaucoup d'informations et des critiques de livres américains.

UFO LOG numéro 2, janvier 98

Dans ce second numéro, d'une très belle présentation, ce sont les socio-psychologues qui sont sur la sellette. La «conspirationnite» n'est pas pour autant oubliée avec en particulier la fameuse «Zone 51» et l'ile de Porto-Rico, tandis que François Haÿs s'interroge sur l'absence de preuves formelles. Et bien sûr, il y a encore de nombreuses rubriques informatives et déjà un courrier abondant qui montre que cette revue connaît un succès bien mérité.

Abonnement 4 numéros 100 F (vu la qualité c'est donné).
Association Nexus, 31 rue Sidi Brahim, 38100 Grenoble.

Anomalies numéro 3

Anomalies revient avec ses 50 pages, après un retard occasionné par l'énorme travail de la publication du livre de Jacques Vallée.

On y trouve un gros dossier très complet sur le cas de Kenneth Arnold et ses suites, un article sur la série télévisée *Dark Skies*, un autre sur les prétendues soucoupes volantes nazies, le rapport d'un cas d'enlèvement filmé en Suisse...

Les passionnés de cryptozoologie y trouveront des rappels sur le Yéti et autres «hommes-singe», et un article sur une affaire de cadavre exposé en France.

De l'excellent travail comme d'habitude.

Le numéro 35 F. En kiosque ou auprès de l'association :
Observatoire des parasciences, B.P. 57, 13244 Marseille Cedex 01.

Sentinel News numéro 7, octobre 97

Cette revue toujours aussi fournie (50 pages bien remplies) améliore sa présentation, avec désormais une couverture différente, et très réussie, pour chaque numéro.

Comme toujours beaucoup de textes traduits de la revue allemande *Magazin 2000* : le point sur l'histoire de Varghina, un article sur des témoignages et contacts au sein de tribus indiennes, un résumé de l'histoire de Philip Corso, une histoire très douteuse d'extraterrestre filmé dans la «zone 51», un article affirmant que le virus du SIDA est un produit de la guerre bactériologique...

Outre ces traductions, on trouve un nouveau délire «orthoténique», et un article sur la «rémanence» spirituelle d'événements passés... Shi Bo relate le cas d'un homme enlevé pendant deux jours par des êtres velus en 1944. On trouve encore un résumé d'une conférence de Phil Schneider, un partisan de la thèse «conspirationniste» qui a été assassiné récemment, et toujours beaucoup d'informations diverses plus ou moins sérieuses...

Sentinel News numéro 8, janvier 98

Magazin 2000 fournit cette fois un article sur l'histoire des ovnis en Israël, un autre sur l'action du groupe CSETI pour intéresser des membres du gouvernement et du congrès américain aux ovnis («projet Starlight»), et le résumé d'un cas d'atterrissage au Botswana étudié par l'ufologue bien connue Cynthia Hind.

Un ufologue écossais rapporte quelques informations provenant de son pays, et un article extrait d'une revue allemande traite de la menace des météorites. Michel Granger se moque pour sa part du dernier livre de l'U.S.A.F. sur Roswell, Shi Bo parle d'une disparition liée à une trace en Chine, Jacques Maniez des N.D.E., Patrice Roger complète sa série d'articles sur les «gouvernements occultes» avec cette fois le C.F.R., et Roger Corréard s'étend assez longuement sur Théopolis, cité mythique de Provence.

Groupe Sentinelle, 17 rue de Taissy, 51100 Reims.

Tau Ceti numéro 40, juin 97

On retrouve dans cette grosse revue d'environ 70 pages la même tendance que dans *Sentinel News*, mais le groupe Tau Ceti ne verse pas trop dans le gouvernement mondial et s'occupe plutôt, outre bien sûr les ovnis, de cryptozoologie et d'anciennes civilisations. Il y a pas mal d'articles intéressants, mais aussi des informations plus que douteuses recopiées dans de vieux livres d'auteurs peu sérieux...

Dans ce numéro, on trouve un article sur Kenneth Arnold, un autre sur les incohérences de l'histoire de l'autopsie, un résumé de la thèse «conspirationniste» du docteur Belgrund sur les vaisseaux géants que l'on aurait photographiés en orbite autour de Saturne, la traduction d'un texte issu d'internet à propos d'une photo d'ovni...

Pour les passionnés de cryptozoologie, il est question des «hommes volants», des bêtes tueuses dans le passé, et enfin des «Chupacabras», envisagés comme l'intrusion de créatures venant d'une autre réalité. On trouve enfin la traduction d'un témoignage de David Moorehouse sur le programme américain Stargate consistant à utiliser des médiums, et un article sur de mystérieux «trous de balles» dans le crâne d'animaux ou d'hommes préhistoriques (il y a quelques cas intéressants, mais en ce qui concerne les dinosaures cela sortait de l'imagination du professeur Ivan Efremov, authentique paléontologue mais surtout connu comme un des pionniers de la science-fiction soviétique !)

Tau Ceti numéro 42, décembre 97

On trouve dans ce numéro quelques thèses délirantes concernant Nostradamus et le «basculement de l'axe terrestre», le récit d'une R.R.3 au Brésil, un texte sur l'explosion qui a ravagé une forêt de Sibérie en 1908 (intéressant bien qu'orienté avec beaucoup de parti-pris vers la thèse de l'explosion d'un vaisseau spatial... On est ici dans *Tau Ceti* et pas dans une revue d'astronomie !), un article d'initiation à l'astronomie, le résumé d'un livre consacré à «l'énergie libre» (dernier fantasme des conspirationnistes), et des passages (sans le citer !) du livre de Jimmy Guieu *Nos maîtres les extraterrestres* concernant les ovnis en Russie et en particulier le cas de Petrozavodsk (présenté de façon complètement fantaisiste; pour une version plus réaliste, lire le livre de Chourinov !)

Tau Ceti, B.P.41, 12500 ESPALLON.

***Ufomania* numéro 18, décembre 97**

Ufomania continue sa revue de 20 pages, avec cette fois article sur la vidéo récente de Mexico, une traduction d'un article tchèque sur les ovnis, un gros article sur les crop circles et un autre sur Varginha.

On y trouve aussi beaucoup d'informations issues d'Internet.

Abonnement 4 numéros 100 F.

Ufomania, 4 place de la Renaudié, 81000 Albi.

***Urgence OVNI* numéro 7, janvier 98**

Ce bulletin du Cercle Ufologique de Haute-Normandie contient en particulier un très intéressant article sur les hommes en noir traduit d'une revue folkloriste américaine. À noter également un article sur les gouvernements occultes.

Et aussi pas mal d'observations dans le monde entier, et une petite rétrospective de quelques cas particuliers : Kenneth Arnold, Roswell, Villas Boas, Betty et Barney Hill, Travis Walton, Marius Dewilde et Franck Fiontaine.

Abonnement : 150 F pour 6 numéros.

CUFOHN, 41 rue Jacques Prévert, 27600 Gaillon.

***L'Écho du CERPA* numéro 1, octobre 97**

Le nouveau bulletin du CERPA, avec une trentaine de pages petit format dont un bon tiers de publicités, n'a pas l'importance de l'ancienne revue *AMA*, bien qu'il en garde le prix !

On trouve dans ce premier numéro un intéressant article de Danielle Serra-Joulin, préhistorienne, sur la présence possible d'extraterrestres vue d'un point de vue scientifique et théologique, un texte un peu vieillot d'Olivier Rieffel sur ses impressions après avoir visionné le «film de l'Autopsie» à Londres en mai 1995, un autre de Michel Granger sur un avion qui aurait évité de justesse un ovni en Argentine, un texte malheureusement anonyme sur un contact extraterrestre impliquant quelques personnalités, et quelques informations diverses.

***L'Écho du CERPA* numéro 2, mars 98**

Le deuxième numéro est très décevant, puisqu'il n'y est pratiquement plus question d'ovnis, si ce n'est par un court texte de François Couten que l'on trouve dans quantité de revues !

On y trouve par contre un long article sur l'agriculture biologique, un autre, assez confus, sur la mutation de l'humanité, une histoire humoristique sur la transmission de l'information qui a circulé il y a bien longtemps dans les administrations... C'est à peu près tout !

Abonnement 4 numéros 70 F.

CERPA, B.P. 114, 13363 Marseille Cedex 10.

***Ovni Presse* numéros 15 à 17, décembre 97 à février 98**

Ce petit bulletin s'étoffe, avec désormais 6 pages.

Le numéro 15 (décembre 97) résume la question des ovnis.

Les numéros 16 et 17 contiennent des informations diverses...

Numéro 15 2 F, les suivants 3 F, plus frais d'envoi.

OVNILAB, c/o Sylvain Redouté,

2 square Jean-philippe Rameau, 95630 Mériel.

***Murmures d'Irem* numéro 6**

Le «Zinotérique» est toujours aussi intéressant et épais, avec plus de 130 pages.

On y trouve un reportage en Egypte, des articles sur le paganisme, le Satanisme, les Anges, un gros article sur les runes, un autre sur les survivances templières, complété par l'interview d'un dignitaire de l'Ordre des Chevaliers du Temple du Christ et de Notre-Dame...

Dans le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, il y a un long résumé du livre de Gildas Bourdais *Sont-ils déjà là ?*

De son côté, Guy Bidel, auteur de nombreux dessins et notamment de la couverture de cet excellent magazine, annonce qu'il va cesser d'y collaborer... Pur rationaliste et disciple inconditionnel de Michel Meurger, plein de préjugés sur tout et tous, il trouve que *Murmures d'Irem* «mélange un peu trop les genres» : pour lui, il y a d'une part la fiction, le fantastique, bref le rêve, et d'autre part la réalité bien terre-à-terre; les deux domaines le passionnent mais doivent rester séparés par un mur infranchissable... Penser par exemple qu'un auteur de fantastique irait puiser à une certaine réalité serait minimiser son imagination ! On regrettera Guy Bidel car il dessine très bien et dit aussi beaucoup de choses très intéressantes, mais pour notre part nous espérons que *Murmures* continuera encore longtemps à «mélanger les genres» !

***Murmures d'Irem* numéro 7**

La couverture est encore dessinée par Guy Bidel qui est pour notre plus grand plaisir revenu sur sa décision. On trouve dans ce numéro des articles sur la méditation, le pharaon Akhenaton, le Nouvel Age, la magie, la pyramide de Khéops... Aussi un gros article sur une approche assez originale de l'astrologie, une interview d'Yves-Fred Boisset, auteur de deux livres sur Saint-Yves d'Alveydre, et celle du Grand Maître des Templiers de Ruou, un autre ordre néo-templier.

Concernant les ovnis, Franck Perigny signe un résumé du cas de Roswell inspiré du livre de Pierre Lagrange, avant de nous faire part de ses impressions concernant les principaux serveurs Minitel consacrés aux ovnis : le 3615 SOS OVNI lui a paru une excellente source d'informations, le 3615 OVNITEL du CERPA «lui a fait l'effet d'une douche froide» («la parano guette et on doute très fort du sérieux de la démarche»), et il n'a pas trouvé grand-chose d'intéressant au sujet des ovnis sur le 3615 ZET à tendance rationaliste [notons tout de même qu'il n'y a pas que des rationalistes qui s'expriment sur ce serveur et qu'il est intéressant d'explorer aussi la rubrique «débats»]; mais c'est le 3615 UFO [dont il a trouvé le code, dans un message attaquant violemment la zététique, sur le 3615 ZET : quand je vous dis que ce dernier est un modèle de convivialité !], maintenant disparu, qui est le plus critiqué : «un serveur à la gloire de Richard Nolane», qui «regorge d'une rhétorique qui n'a rien à envier à certaines sectes»... Il y a quelques erreurs montrant que l'auteur ne connaît pas grand-chose du monde ufologique, mais ses impression sont un peu celles qu'aura toute personne sérieuse qui voudra s'intéresser aux ovnis.

Serge Le Guyader reproduit pour sa part la *Déclaration de John Lear*, pour ceux qui n'auraient pas encore lu ce texte traduit par Jean-François Gille (un des textes fondateurs des thèses conspirationnistes).

On trouve enfin la suite d'un dossier de Serge Monast sur les gouvernements occultes, dont le début avait été publié dans le fanzine *Apocalypse Now* du même Serge Le Guyader (une revue qui mêlait avec intelligence ovnis, apocalypse et bien d'autres choses souvent dérangeantes, interrompue à la suite d'une convocation par les Renseignements généraux... Vive la liberté d'expression en France !)

Abonnement à Murmures d'Irem : 140 F les 4 numéros.

L'Oeil du Sphinx, 36.42 rue de la Villette, 75019 Paris.

***Bulletin de la Cabine Télescope* numéro 6, septembre 97**

Ce bulletin fourmillant d'idées s'étoffe, avec maintenant 12 pages.

Sa responsable Elisabeth Piotelat nous fait part de ses impressions sur le film *Contact*, Sébastien Denis illustre par une amusante fiction les dangers de l'intelligence artificielle, et votre serviteur a écrit deux articles sur une idée originale pour envoyer des objets dans l'espace et la vie autour d'étoiles doubles.

***Bulletin de la Cabine Télescope* numéro 7, janvier 98**

Avec encore 4 pages de plus, Elisabeth propose d'imaginer des messages à l'intention d'extraterrestres, l'historien de service nous parle du calendrier, Philippe Lheureux propose quelques réflexions sur l'idée que la Lune aurait fait l'objet d'une exploitation minière, et pour ma part je défends l'idée que l'Atlantide se serait située aux Bahamas, avec bien sûr une petite allusion à la possible intervention d'extraterrestres...

Le numéro 9 F envoi compris, abonnement 4 numéros 30 F.

Attention, nouvelle adresse :

Elisabeth Piotelat, Champ Rousseau, 71330 FRANGY.

Ça existe **numéro 1**

Ce petit bulletin est édité par l'association belge Espace-Terre-Paix, qui cherche à associer les ovnis et l'écologie dans une vision assez «new age» et très engagée.

Ce premier numéro parle des crop-circles, et contient la traduction d'un article anglais sur un Conseiller qui aurait été guéri d'un mal de dos par une intervention chirurgicale d'extraterrestres !

Association Espace-Terre-Paix,
Quai au Bois à brûler 67, 1000 Bruxelles, Belgique.

Cuadernos de Ufologia

Il s'agit de la principale et la plus sérieuse revue espagnole d'ufologie, avec une centaine de pages et une présentation impeccable. Son secrétaire Ballester Olmos nous a aimablement fait parvenir les numéros 18 et 19/20 de 1995. Le premier contient un important dossier sur des observations de pilotes, et le second, numéro double, parle abondamment de Kenneth Arnold, de Roswell (le crash et l'autopsie) et des ovnis aux Canaries.

Cuadernos de Ufologia,
Apartado 5.041, 39080 Santander, Espagne.

PUBLICATIONS :

Henri Chaloupek : ***Les Débuts de l'ufologie en France***

Henri Chaloupek a été parmi les premiers à s'intéresser aux ovnis en France, et il a fréquenté tous les grands ufologues français : Marc Thirouin, Jimmy Guieu, Alfred Nahon, Aimé Michel, Raymond Veillith, René Hardy, René Fouéré, François Couten... C'est cet âge d'or de l'ufologie française, des années 50 à 70, qu'il retrace en une soixantaine de pages. Ce texte mis à jour d'une conférence tenue en 1994 est assorti de nombreux compl'éments et d'une préface de Francine Fouéré.

Numéro Spécial de *Lumières dans la Nuit*, 60 F + port.
Disponible auprès de l'auteur : Henri Chaloupek,
17 allée Jean Nicot, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Collectif : ***Sont-ils parmi nous ?***

Le 13 juin 1997, Canal+ nous proposait une «nuit extraterrestre» sans grand intérêt. Par contre, les abonnés pouvaient recevoir sur demande un livre d'une centaine de pages sur les ovnis, magnifiquement illustré, résumant avec beaucoup de sérieux tous les aspects du phénomène ovni, et particulièrement son histoire.

On ne peut donc que se réjouir que cet ouvrage soit aujourd'hui disponible pour tous aux éditions Gallimard, dans une nouvelle édition, complété en outre d'une «anthologie du phénomène ovni» comprenant des extraits d'auteurs français ou américains de toute tendance. Une réussite, qui peut intéresser un large public au phénomène. Nous remercions Pierre Lagrange, principal conseiller à sa rédaction, de nous en avoir offert un exemplaire.

Découvertes Gallimard/Canal+, 112 pages, 75 F.

Marc Hallet, auteur prolifique !

Nous avons signalé dans le numéro 2 d'*INH-Contact* des ouvrages de Marc Hallet, ancien ufologue devenu sceptique encurci. Ce dernier nous en a aimablement envoyé deux autres.

Critique historique et scientifique du phénomène OVNI

Dans ce livre datant de décembre 1989, Hallet résume en 200 pages le manque d'esprit critique de la plupart des ufologues, puis présente les explications qui peuvent être trouvées aux phénomènes observés, dans la lignée d'un sceptique comme Philip Klass.

C'est très intéressant, et bien souvent on ne peut que lui donner raison, même s'il fait parfois appel à des explications «scientifiques» un peu tirées par les cehveux : il n'est quelquefois pas plus rationnel d'attribuer des caractéristiques surprenantes à des phénomènes naturels tels que des «boules de plasmas» ou des météores que de faire appel par exemple à l'explication extraterrestre ! Hallet supposait par exemple que les «crop circles» étaient causés par des phénomènes atmosphériques, une idée parfaitement absurde même quand il ne s'agissait que de cercles (Hallet s'est depuis ravisé et attribue ces cercles et dessins bizarres à des farceurs-artistes, ce qui est effectivement plus vraisemblable).

La Vague ovni belge ou le triomphe de la désinformation

Marc Hallet s'attaque ici en 90 pages à une vague qui a touché son pays et défrayé la chronique.

Il s'en prend violemment à la SOBEPS, dont il dénonce toutes les erreurs, négligences et exagérations. Pour lui, la vague belge a été largement amplifiée par cette association, et les phénomènes qui l'ont initiée peuvent avoir une origine purement humaine.

Là encore, Hallet a souvent raison, mais on peut ne pas partager entièrement son point de vue. Certes, le travail de la SOBEPS n'est pas un travail «scientifique»... Mais qui peut le lui reprocher, quand la grande majorité des scientifiques se désintéressent du phénomène ? La SOBEPS a sans doute voulu se donner plus d'importance qu'elle n'en a, mais qui n'en aurait pas fait autant ? En bref, qui aurait pu fournir un travail meilleur que celui de la SOBEPS ? Et même si un grand nombre d'observations de cette vague peuvent recevoir une explication triviale, il nous semble qu'il en reste un bon nombre qui posent réellement des questions.

Les Films de science-fiction et l'ufologie

Marc Hallet, qui n'arrête décidément pas d'écrire, vient enfin de publier un ouvrage d'une centaine de pages consacré aux «films qui ont pu exercer une influence sur le développement du mythe OVNI». Une quarantaine de films plus ou moins connus et plus ou moins anciens sont ainsi résumés. Cet excellent travail est complété par de nombreuses illustrations, certaines en couleurs et magnifiques pour un ouvrage tiré sur imprimante par l'auteur.

Marc Hallet, B.P. 367, B-4020, Liège 2, Belgique.

Annonces :

Les OVNI, laboratoire du futur

Il s'agit du second livre de l'ufologue bien connu Michel Picard, et nous aurons sûrement l'occasion de reparler.

Son premier livre, *Aimé Michel ou la quête du surhumain* est toujours disponible chez le même éditeur.

Éditions Orion, 8 rue de la République, 83470 Saint Maximin.

La Terre, mémoire et instrument des civilisations galactiques

Autre livre, écrit par Valérie Furstenberger et Rosanna Narducci-Baux. Il s'agit apparemment de deux contactées alsaciennes qui prônent l'«amour universel».

Éditions Hélios, B.P. 9, 36300 Le Blanc.

Vidéos en tous genres

La très active société Éternel diffusion s'est spécialisée dans la distribution de cassettes vidéo sur les ovnis et autres mystères, notamment de vidéos en anglais que l'on avait beaucoup de mal à trouver en France. On trouve par exemple dans son catalogue très fourni des cassettes sur les «crop circles», des ovnis filmés au Mexique, la célèbre cassette «Strange Harvest» sur les mutilations animales, et bien d'autres encore. Éternel diffusion diffuse aussi des CD-ROM, des posters et d'autres articles.

Éternel diffusion, B.P. 31, 27370 Amfreville la Campagne.
Site WEB : http://www.chez.com/eternel/index.htm

Bibliothèque ufologique

L'association SCEAU/Archives OVNI nous informe de la mise en place grâce aux donations de ses membres d'une importante bibliothèque thématique consacrée aux ovnis au sein de la Médiathèque du Pontiffroy de la ville de Metz (Moselle).

SCEAU/Archives OVNI, B.P.19, 91801 Brunoy Cedex.

Associations : U.H.N.

L'«Union ufologique de l'hémisphère nord» se présente comme une «union entièrement libre» (il ne s'agit pas d'une association, il n'y a pas de cotisation à payer) qui «regroupera des personnes qui le veulent bien pour échanger des idées et informations»; «ce sera avant tout une centrale de collecte de témoignages et de renseignements sans structure hiérarchisée»... Il y a par contre une adresse pour recevoir ces témoignages et informations : celle de Bernard Hugues, qui semble préparer l'après-CERPA et garde son penchant pour les noms poudre-aux-yeux !

U.H.N., 104 chemin de la Mûre, 13015 Marseille.

LA DESINFORMATION FACON JEAN SIDER

Depuis des années, Jean Sider promettait un ouvrage qui aborderait largement la «vague d'ovnis» du 5 novembre 1990 en France, et je l'attendais avec beaucoup d'impatience : j'allais enfin savoir en quoi je m'étais trompé ! Ce livre est donc sorti, sous le titre *OVNI : le Secret des Aliens* (éditions Ramuel), et je suis profondément déçu : Sider prétend démolir ma thèse en ignorant totalement mon argumentation ! Il s'adresse uniquement à des lecteurs qui n'ont pas lu mes textes, et leur présente une vision des choses d'une incroyable partialité, assortie de mensonges effrontés ! Je ne parlerai ici que des quelque 60 pages de ce livre consacrées à cette «vague» parce que j'y suis mis en cause, et bien entendu il sera présenté dans le prochain numéro d'*Univers OVNI* (en deux mots, ce livre dans lequel Sider clarifie enfin ses idées concernant l'intelligence responsable du phénomène OVNI serait profondément intéressant si l'on n'avait désormais des doutes sur l'honnêteté et le sérieux de cet auteur !)

Sider, donc, persiste à répéter toutes les idées reçues totalement erronées concernant les rentrées atmosphériques :

Une rentrée atmosphérique de météorite ou de débris spatiaux ne se mesure qu'en secondes, ***pas en minutes...*** C'est généralement vrai pour les météorites, jamais pour les rentrées de débris spatiaux... Que Sider nous explique comment un objet qui se déplace au maximum (avant d'être ralenti par l'atmosphère) à la vitesse d'environ **500 km par minute** pourrait traverser la France en un temps qui «ne se mesure qu'en secondes» !

Au fait, que peut bien générer un troisième étage de fusée rentrant en atmosphère à 81 km d'altitude (selon certains Belges) et 110 km (selon la circulaire du SEPRA adressée aux témoins), avec ses petites dimensions, 6,5 m de long sur 4 m de diamètre ? Ma réponse sera la suivante : RIEN ! Strictement rien ! À une distance pareille, il n'y a rien à voir et nous le prouvons ci-après. Ce même 5 novembre 1990, 19 h 00, sur le plateau de la Bure, près de Saint-Étienne-en-Dévoluy, Hautes-Alpes, Mr André Rambaud, opérateur au radiotélescope de l'Institut Radio-Astronomique Millimétrique (CNRS), ***ne remarqua pas la moindre rentrée.***

Sider croit-il donc qu'un opérateur de radiotélescope passe ses nuits à scruter le ciel à l'oeil nu, dans toutes les directions (autant dire qu'il est payé à ne rien faire et que le radiotélescope fonctionne tout seul !), et n'a aucune chance de rater un phénomène qui passe à quinze degrés au-dessus de l'horizon, quatre fois plus petit et quinze fois moins lumineux que dans les régions survolées à la verticale ? Et il appelle cela une preuve !

À 800 km, aucune source lumineuse provoquée par un échauffement de débris spatiaux en atmosphère ne peut être distinguée. Preuve de cela peut être donnée. Selon Jacques Vallée, qui a interrogé un officier de haut rang, le phare d'un hélicoptère de type "Banane" (pour le transport des troupes), ***malgré ses trois millions de bougies, n'est plus visible au-delà de 150 km.*** *Et un échauffement de morceau de métal en atmosphère est très nettement inférieur à ce chiffre.*

Là encore, ça n'est pas une preuve, mais une sottise. Sider «prouverait» de la même manière que les étoiles filantes n'existent pas, puisque les astronomes prétendent qu'il s'agit de minuscules gravillons, gros comme des têtes d'épingle, qui sont échauffés dans l'atmosphère à quelque 130 km d'altitude : il n'y a aucun doute, les astronomes nous mentent et les étoiles filantes sont en réalité des manifestations des «Aliens» !

Si Jean Sider avait un semblant de connaissances en physique, il comprendrait que l'échauffement d'une rentrée atmosphérique restitue une bonne part de l'énergie qui a été nécessaire à la satellisation de l'engin, et s'il a fallu pour cela des centaines de tonnes de carburant il est clair qu'on est bien loin de l'énergie disponible dans un hélicoptère, même s'il est bien connu que les bananes sont bourrées d'"nergie !

De mon côté, j'ai vraiment **prouvé**, en appliquant les lois les plus élémentaires de la physique, qu'un engin d'une quinzaine de tonnes qui est freiné par l'atmosphère en cinq minutes dissipe une puissance d'environ 1,5 milliards de watts, dont environ le dixième est convertie en lumière... On peut convertir cela en «bougies» en consultant par exemple le *Petit Larousse* : la bougie est l'ancien nom du candela, la définition du candela nous renvoie à celle du stéradian, et quand on sait de quoi il s'agit il reste à savoir calculer la surface d'une sphère en se référant à l'entrée «aire» du dictionnaire... On trouve alors que chaque watt rayonné en lumière dans toutes les directions correspond à une intensité lumineuse de 54 «bougies» (683/4pi pour être précis). 150 millions de watts, ça fait environ **huit milliards de bougies** ! La rentrée atmosphérique était donc aussi visible à la même distance qu'environ 3000 hélicoptères «Banane» braquant leur phare vers les observateurs... Toute une bananeraie !

Sider cite aussi parmi les «anomalies», ***le gigantisme*** *des dimensions évaluées.* Là encore, j'ai de mon côté démontré en appliquant de simples règles de géométrie que l'ensemble de débris d'un étage de fusée s'étend vite sur plusieurs dizaines de kilomètres, soit des dimensions **réellement gigantesques** pour une altitude d'une centaine de kilomètres, à la simple condition qu'ils soient projetés par l'explosion du reste de carburant à la vitesse initiale d'un millier de kilomètres/heure... Il faudrait demander à un spécialiste des explosions si une telle vitesse est atteinte, mais ça me semble raisonnable.

Et cette explosion initiale de l'étage de fusée a bien eu lieu, pratiquement tous les témoins situés sur la côte Atlantique l'ont signalée (Franck Marie a regroupé ces cas dans un chapitre intitulé «explosion-vol»). Sider cite d'ailleurs le cas du Gué d'Alléré qui appartient à cette catégorie, en ajoutant que *d'autres cas identiques (ou plutôt très proches)* ont été enregistrés dans les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, la Gironde, la Charente, le Morbihan, etc... Il ne s'étonne pas du regroupement géographique de tous ces témoignages similaires alors qu'il a rabâché pendant des pages que la vague du 5 novembre 90 se caractérisait par l'extrême variabilité des observations rapportées dans toutes les régions de la France !

Mais pour Sider, l'incompatibilité la plus manifeste avec une rentrée atmosphérique est que la grande majorité des témoins signalent que l'objet se situait à basse altitude.

En quarante ans d'enquêtes, Sider n'a pas été fichu d'apprendre qu'au-delà d'une cinquantaine de mètres, toute estimation de la distance par un témoin n'a pas la moindre valeur...

Nous dirons, dans le cas du 5 novembre 1990, que les phénomènes furent décrits généralement par les observateurs comme se trouvant à des altitudes ***très basses*** *(et cela les a même beaucoup frappés), qu'ils avaient des dimensions différemment évaluées mais presque toujours* ***très grandes,*** *et enfin qu'ils n'ont pu* ***en aucun cas,*** *se trouver entre 110 et 83 km d'altitude, comme le prétend le SEPRA et ses "supporters".* [Allez donc expliquer à Velasco que je suis un supporter du SEPRA !]

Sider, comme Joël Mesnard, croit qu'il y a une limite au «facteur d'erreur» : *Les marges d'erreur, dans le cas du 5 novembre 1990, n'ont pu en aucune façon, donner aux témoins l'impression d'un phénomène à très basse hauteur (entre 50 et 500 m) alors qu'il se situait entre 110 et 83 km d'altitude.*

Une telle croyance relève de l'ineptie, et toute personne se prétendant «enquêteur» devrait au moins savoir cela : pour peu que l'aspect et les dimensions angulaires soient identiques, on ne peut faire aucune différence entre un phénomène qui a lieu à cent mètres ou à un milliard d'années-lumière ! Ça n'est même pas une question de «psychologie de la perception», mais de limite **physiologique** de la perception.

En citant le témoignage d'un gendarme qui avait tenté d'éclairer l'objet avec sa lampe-torche dans l'espoir d'apercevoir une carlingue, Sider ajoute : *Peut-on imaginer pareille situation : tenter d'éclairer, avec une lampe-torche, le passage d'une rentrée atmosphérique situé à 100 km d'altitude ? Croire cela possible relève d'une forme de débilité...*

La débilité serait plutôt de croire qu'un témoin non averti puisse envisager un seul instant qu'un «objet» occupant une grande portion du ciel se trouve à une distance supérieure à quelques centaines de mètres !

Et cela continue avec son commentaire des déclarations faites par un témoin à des enquêteurs de *LDLN* : *L'homme leur a assuré que le phénomène était passé devant lui à «environ 120 m, 200 m à tout casser, mais sûrement pas plus» (sic). Les enquêteurs sont demeurés perplexes, convaincu que le témoin se trompait, leurré par la perspective, victime de la psychologie de la perception ! Quand le témoin leur a dit qu'il avait exercé toute sa vie le métier de dessinateur-projeteur, on aurait entendu une mouche voler...*

La profession du témoin ne fait rien à l'affaire, seul Superman pourrait affirmer sans se tromper que l'objet ne pouvait pas se trouver à plus de 200 m !

Et quand Sider cite un témoin de Saint-Cloud, il oublie de préciser que le pilote d'un hélicoptère en vol mentionné par ce témoin avait aussi observé le même phénomène sous le même angle, démontrant ainsi qu'il passait à haute altitude (enquête parue dans *LDLN* numéro 306)... Il est des détails qu'il vaut mieux occulter !

Que nous dit Sider sur la trajectoire de la rentrée atmosphérique ? *Sans vouloir entrer dans une querelle d'experts* [ça vaut mieux, en effet !] *sur le minutage exact de la prétendue rentrée de fusée, ainsi que la trajectoire précise empruntée, constatons toutefois que nous connaissons* **trois versions différentes !** *Celle de la NASA, bien entendu, celle de Franck Marie et enfin celle de Robert Alessandri.* [...] *Entre les deux trajectoires du SEPRA et d'Alessandri, il y a celle de Franck Marie. Les deux premiers se fichent complètement des observations faites par des* **milliers de témoins**. *Le troisième en tient compte, aussi notre coeur balance pour lui !*

Là, on peut se demander s'il a réellement lu mon livre aussi bien que celui de Franck Marie, parce qu'il n'a vraiment rien compris à des choses qui sont pourtant limpides !

Premièrement, nous avons en réalité **trois interprétations différentes, par le SEPRA, Franck Marie et moi-même, des mêmes indications du télex de la NASA.** Et n'importe quel lycéen un peu matheux est capable de tracer un grand cercle sur le globe terrestre, en tenant compte de la rotation de la Terre, à partir des cinq points de passage mentionnés dans ce télex, pour vérifier que la trajectoire de l'étage de fusée au-dessus de la France est bien celle que je donne.

Deuxièmement, il ne s'agit ici que d'interpréter les données concernant l'étage de fusée, **les témoignages n'ont rien à y voir...** À moins bien sûr que pour Jean Sider, tenir compte des témoignages consiste à interpréter les données de la NASA d'une façon complètement farfelue afin d'obtenir une trajectoire qui ne s'accorde pas aux témoignages ! Si par contre il s'agit d'étudier statistiquement les témoignages pour en dégager une trajectoire typique et la comparer à celle de la rentrée atmosphérique, Franck Marie n'a rien fait de tel... Moi, je l'ai fait, **en utilisant le fichier de Franck Marie,** et quelle que soit la méthode utilisée on trouve toujours une trajectoire moyenne très proche de la trajectoire de la rentrée atmosphérique : la vraie ! Et Joël Mesnard a trouvé la même trajectoire en s'appuyant sur les témoignages... Serait-il mon complice ?

Monsieur Sider, quand votre coeur balance, essayez donc votre cerveau, c'est un organe qui peut avoir son utilité !

Sider continue aussi, bien entendu, à se gargariser des réponses pour le moins évasives qu'il a reçues du chef du service de relations publiques du NORAD.

Il nous apporte à ce sujet une précision intéressante : les dessins qu'il a envoyés à ce monsieur pour lui présenter un échantillon des témoignages de cette soirée sont ceux de Franck Marie qui ont été publiés dans le numéro 304 de *LDLN*. Malheureusement, il est clair qu'un grand nombre de ces dessins ont été faits non pas par les témoins, mais par Franck Marie lui-même d'après des témoignages vagues interprétés à sa façon ! Il n'est dès lors pas surprenant que Sider s'en prenne à un chercheur Belge qui a ensuite écrit au chef des relations publiques du NORAD pour lui expliquer la manipulation !

Un autre détail auquel Sider attribue une grande importance est que le NORAD a mentionné la rentrée d'une «plate-forme» de fusée Proton et non d'un troisième étage... Et il ajoute sans rien connaître au sujet qu'il s'agit d'un *objet de très petite taille, quelques mètres carrés seulement.*

Soyons précis : au sens strict du terme, une «plate-forme», c'est la structure qui supporte le satellite et assure notamment les fonctions d'orientation ou de maintien en orbite... C'est un peu comme la monture d'un télescope par rapport au télescope, ça n'est pas quelque chose qu'on abandonne en route ! Gorizont 21 étant un satellite géostationnaire, sa plate-forme n'a pu en aucun cas être responsable d'une quelconque rentrée... On sait d'ailleurs que le quatrième et dernier étage des fusées Proton amène les satellites sur leur orbite géostationnaire, et il est donc également satellisé : le satellite, le quatrième étage et tout ce qui se trouverait entre les deux restent définitivement sur une orbite quasi-géostationnaire, à 36000 km de la Terre. Tout cela ne retombe donc pas, et l'élément référencé sous la lettre C, qui se trouvait en orbite basse d'après des informations diffusées par la NASA avant la rentrée atmosphérique, n'a rien à voir avec une «plate-forme»... Et n'en déplaise à Jean Sider, il s'agissait bien du troisième étage.

Il faut savoir que les informations de base concernant les rentrées atmosphériques ne mentionnent pas l'objet précis concerné quand il ne s'agit pas d'un satellite... Il est juste mentionné «RB» pour «Rocket-Body» (élément de fusée), pour la simple raison que ça n'intéresse généralement personne d'en savoir plus ! Bien entendu, un spécialiste peut sans difficulté accéder à des informations complémentaires, mais certainement pas un chargé de relations publiques désireux (s'il l'est) de satisfaire la curiosité d'un ufologue étranger pour un phénomène remontant à des années !

Bref, Jean Sider devrait consulter quelques ouvrages relatifs à l'astronautique, au lieu de forger son opinion sur les indications du *Quid* et de quelques courriers échangés avec le chargé de relations publiques du NORAD (il devrait aussi s'interroger sur les fonctions attachées à un tel poste !)

Sider mentionne aussi les maigres informations collectées dans son pays par Boris Chourinov :

Sans oublier les vérifications faites par le chercheur russe Boris Chourinov dans son propre pays et qui ont débouché sur l'impossibilité de la rentrée de l'étage n°3 de la fusée Proton ! C'est du reste Robert Alessandri qui signale cette information à laquelle **il ne croit pas** *! Diantre ! Elle s'oppose à son oeuvre de debunking, alors... Il préfère, de loin, croire à la version servie par la NASA bien entendu, sans même se poser la question de savoir pourquoi une agence russe irait servir un mensonge à propos d'une rentrée de fusée appartenant à son propre pays.*

Je ne me pose pas la question dans la mesure où toute personne ayant quelque connaissance dans le domaine des fusées sait que le troisième étage d'un lanceur Proton est satellisé, et ne retombe donc pas immédiatement après le lancement en territoire soviétique comme l'affirme la personne consultée par Boris... En particulier lorsque l'explication est illustrée sur une carte pour un lancement fait depuis le cosmodrome de Plesetsk, alors que toutes les fusées Proton partent de Baïkonour ! Le pourquoi du mensonge ou de l'erreur m'importe peu, le fait est que c'est faux !

Notons du reste qu'il ne s'agissait pas d'une déclaration officielle d'une agence russe comme Sider voudrait le faire croire, mais des explications verbales d'un employé d'un constructeur d'astronautique... Voici ce que dit Boris dans son livre écrit bien après ces événements :

En 1991, le président du CERPA (Marseille) Bernard Hugues me pria de m'informer auprès des spécialistes russes de ce qu'ils en pensaient. Hélas, dans ce domaine, en Russie, il n'y a pas de changements, personne ne veut répondre officiellement; quant aux spécialistes que je connais, ils n'en pensaient rien, aucune réaction, on ne comprenait même pas mes questions.

Et Bernard Hugues lui-même, lors de son voyage en Russie en 94, a obtenu d'un autre responsable du centre Energya (sans plus de garantie) la confirmation de l'identification de la NASA.

Boris m'a répété il y a encore quelques jours son opinion personnelle au sujet de ce phénomène : il doute toujours qu'un étage de fusée en soit responsable, mais il n'a trouvé aucun élément probant... Pour lui, l'histoire du 5 novembre n'est qu'une anecdote locale dans le domaine des ovnis et il ne comprend pas les ufologues français qui veulent en faire un événement majeur... S'il lui a consacré un chapitre, c'est uniquement pour dénoncer «l'amateurisme des professionnels».

Mais bien sûr, Sider peut prétendre que Boris, qu'il fait passer dans son livre pour un ancien agent du K.G.B. (une rumeur profondément débile), cherche lui aussi à minimiser l'affaire...

Maintenant, si l'on veut absolument trouver une explication aux dénégations d'une agence russe, il y en a une toute bête : depuis quelques malheureuses affaires de retombées de satellites soviétiques ayant conduit à de graves crises diplomatiques, les responsables de l'espace russe sont sur la défensive dès qu'on leur parle de rentrées atmosphériques à l'étranger. Boris a du reste tendance à confondre les rentrées potentiellement dangereuses de gros satellites avec celles, tout à fait anodines, de petits satellites ou d'étages de fusées qui ne font jamais aucun dégât au sol. Au lieu de parler d'un étage de fusée qui serait tombé sur la tête des Français (personne n'a rien reçu sur la tête !), il faudrait expliquer : *les Français ont eu droit le 5 novembre 90 à un magnifique feu d'artifice, c'était fabuleux, mais bien que la NASA ne revendique pas ce spectacle grandiose dont elle vous accorde la paternité, certaines mauvaises langues refusent de la croire : est-ce bien vous qu'il faut remercier ?*

Sider fait d'ailleurs la même confusion lorsqu'il s'étonne qu'il ait fallu quatre jours au SEPRA pour identifier l'objet alors qu'en février 96, Jean-Jacques Velasco avait annoncé à l'avance la retombée d'un satellite sur l'Europe... Il n'a toujours pas compris qu'à côté des quelques rentrées atmosphériques potentiellement dangereuses ou présentant un intérêt particulier, il y en a une multitude d'autres, notamment celles des étages de fusées, dont tout le monde se fiche éperdument à part une poignée d'ufologues. Des rentrées atmosphériques, il y en a une dizaine par mois qui sont annoncées dans le *Spacewarn bulletin*, et plus encore qui sont attendues à une date approximative et dans un lieu totalement indéterminé... Un grand nombre de ces rentrées pourraient se produire aussi bien au-dessus de la France que de n'importe quel territoire survolé...

Il est difficile de ne pas rire lorsque Sider affimrme : *Le SEPRA, organisme spécialisé dans les* **rentrées atmosphériques**, *doit être, en France, le mieux informé sur les engins orbitaux qui rompent leur trajectoire circumterrestre.* Eh bien non, il **devrait** être le mieux informé, mais si le CNES s'intéressait vraiment aux rentrées atmosphériques, il n'aurait pas nommé à la tête de ce service qui ne compte pratiquement aucun autre personnel un pseudo-ingénieur en optique n'ayant aucune connaissance dans les domaines qu'il est censé «expertiser» ! Il y a en France d'authentiques spécialistes des rentrées atmosphériques, mais ça n'est pas au SEPRA qu'il faut les chercher et ils n'ont pas mis quatre jours pour identifier l'engin responsable (Pierre Neirinck l'a fait dans la journée).

Sider indique aussi que jamais une rentrée atmosphérique n'a suscité une telle vague de témoignages... Voila qui dénote non seulement une méconnaissance complète des rentrées atmosphériques, mais aussi de l'ufologie ! Des «vagues d'ovnis» faisant des centaines ou des milliers de témoignages et expliquées par des rentrées de débris spatiaux, on ne les compte pas ! Citons entre autres le 17 juillet 1967 en France, le 12 août 1986 au Canada et aux États-Unis, le 23 septembre 1986 en Europe, le 20 janvier 1989 aux États-Unis, le 31 Mars 1993 en Europe, le 14 septembre 1994 en Afrique... Une des dernières en date est la «vague d'ovnis» du 13 mars 1997 en Arizona : une vague qui s'explique comme celle du 5 novembre 90 par la rentrée d'un troisième étage de fusée Proton, et qui a suscité le même type de témoignages qu'en France. Et là-bas aussi, certains ufologues s'appuient sur quelques témoignages atypiques pour nier l'implication d'une rentrée atmosphérique (j'ai eu tort de croire qu'il n'y a qu'en France que les ufologues sont aussi mal informés... Apparemment c'est plutôt une question d'époque : avec la montée en puissance de la «conspirationnite», on croit facilement que tous les scientifiques sont complices pour nous cacher «l'horrible vérité» !)

Mais bien sûr, Sider vous dira que tout cela, ça ne pouvait pas être des rentrées atmosphériques, puisque ces phénomènes qui se produisent à 100 km d'altitude, c'est comme les étoiles filantes, on ne peut pas les voir !

Concernant les témoignages, Sider me reproche toujours de n'avoir pas rencontré les témoins, mais il ne présente lui-même que de brefs résumés d'observations, et aucune enquête approfondie. Et pourquoi ne critique-t-il aucune de mes interprétations concernant certains cas particuliers (Villavard, Neuilly-sur-Marne, Gretz-Armainvilliers...) qu'il cite pourtant ? Ne serait-ce pas parce qu'elles respectent trop les dires des témoins pour que ses lecteurs doutent de leur validité ? Si Jean Sider s'acharne avec autant d'énergie et de mauvaise foi à nier les caractéristiques d'une rentrée atmosphérique que j'ai mises en évidence, c'est bien parce qu'il se rend compte que si j'ai raison à ce sujet il est évident que la plupart des témoignages ne décrivent rien d'autre !

Alors, il s'attache à des détails qui ne concernent qu'une petite minorité de témoignages, et veut faire croire qu'ils sont très courants.

Il en est ainsi des «bruits divers», mentionnés dans guère plus de 5% des cas et par des témoins souvent incertains de la réalité du bruit ou de son lien avec le phénomène ! Sider trouve un lien évident avec les bruits signalés tout au long de l'histoire des ovnis... Mais que sont donc ces bruits ? Des grondements, grésillements, bruissements, sifflements, bruits de souffle... Bref, toute la panoplie des bruits continus qui peuvent être associés par erreur à un phénomène silencieux par des témoins qui tendent l'oreille !

Autres *anomalies que ne peut générer,* **en aucun cas**, *une rentrée d'engin spatial :*

- *Faisceaux de lumière «tronqués», à crénaux fluctuants, etc.*
- *Vols sous la ligne d'horizon visible.*

Un «faisceau tronqué à crénaux fluctuant», on en a un bel exemple dans la vidéo tournée à Colmar, diffusée lors de l'émission d'Arte le 5 novembre 96... Et même les ufologues les plus bornés, hormis Jean Sider, admettent que ce film pouvait bien présenter une rentrée atmosphérique !

Pour ce qui est des «vols sous la ligne d'horizon visible», on sombre franchement dans le mensonge puisque de tels cas **n'existent pas** ! À tel point que Franck Marie a dû remplir le chapitre censé leur être consacré avec des témoignages relatifs à un suivi des courbes du terrain, qui n'ont vraiment rien à y faire ! On trouve quelques rares cas d'objets qui «flirtaient» avec l'horizon, d'autres où le témoin indique une **possibilité** de passage sous la ligne d'horizon, un autre où l'objet «disparaît» en passant devant une colline (sans commentaire !), et c'est tout ! Sider cite tout de même le **seul cas** recensé par Franck Marie où un témoin, situé à Nanterre, affirme que l'ovni est passé devant une colline... Mais Franck Marie avait l'honnêteté de signaler que cette colline, le Mont-Valérien, n'était en fait pas visible depuis le site d'observation, et Sider omet comme d'habitude de signaler ce «détail» !

On trouve le même genre de mensonge par omission pour un des cas rarissimes suggérant des «effets electromagnétiques». Sider résume ainsi l'enquête parue dans *LDLN* n°318 au sujet de ce cas de la Grange-aux-Rez :

Mme Salbreux **dut traverser l'un des faisceaux**, *qui faisait la largeur de la route, soit environ 20 mètres de large ! Une fois dans le faisceau, l'autoradio qui fonctionnait normalement, se mit à grésiller. Après le passage dans le faisceau (de couleur orangée), les dix stations présélectionnées (FM et GO) qui étaient en mémoire ont été effacées et le témoin a dû chercher manuellement une station audible.*

Mais voilà comment le témoin rapportait les faits à la presse juste après avoir témoigné auprès de la Gendarmerie, avant l'enquête de *LDLN* : *Des faisceaux extrêmement lumineux, comme provenant d'une lampe halogène, partaient de quelques-uns des spots orangés. Ces faisceaux lumineux balayaient la route comme quand on cherche quelque chose avec une lampe. Mon autoradio, à partir de ce moment, n'a plus émis. Mais sur le moment, je n'ai pas fait le rapprochement. Il faut dire que chez nous, avec les collines, la réception se fait souvent mal. Ce n'est qu'une fois arrivée chez moi que j'ai réalisé qu'en fait toutes les mémoires de mon autoradio (les programmations) étaient effacées* (article de presse cité en page 88 du livre de Franck Marie).

Il n'était pas encore question de «passage dans un faisceau», et la simultanéité de l'observation et du problème d'autoradio était loin d'être évidente... On ne s'étonnera pas que Sider préfère la version finale : un autoradio qui se déprogramme au moment même où l'automobile passe dans un mystérieux faisceau provenant de l'ovni, c'est tellement plus «ufologique» !

Voilà donc comment Jean Sider prétend démontrer l'authenticité d'une vague d'ovnis : des témoignages déformés, des détails occultés, des affirmations fallacieuses, et un refus absolu de la discussion...

Mais il va plus loin, trop loin, lorsqu'il profère des mensonges éhontés sur mon compte :

Mis au courant de nos intentions de publication d'article dans la revue de la SOBEPS (groupe privé belge) pour réhabiliter la vague du 5 novembre 1990, il s'empressa d'écrire une lettre vindicative pour demander que notre texte ne soit pas publié !

Eh bien non, je n'ai rien demandé de tel et Sider le sait fort bien puisqu'il a reçu une copie du courrier que j'ai échangé avec la SOBEPS... J'ai d'ailleurs écrit à Sider que contrairement à lui je n'avais jamais honte de ce que j'écrivais, et qu'on était libre de diffuser et publier mes courriers : qu'il le fasse donc ! J'ai simplement demandé à la SOBEPS quelle était sa position actuelle sur le 5 novembre, et signalé la façon dont Sider avait agi envers moi (rien de plus que ce que j'ai déjà écrit dans *Univers OVNI* et dans *I.N.H. Contact*), cherchant par tous les moyens à me faire taire dans ma propre revue ! Il s'agit en effet de ses méthodes à lui, de mon côté je suis ravi quand mes adversaires s'expriment et je les y encourage vivement... Sider le sait d'ailleurs très bien puisqu'il a refusé de s'exprimer dans *Univers OVNI* «pour ne pas me donner l'occasion de répondre» ! Me reprocher une attitude que je n'ai jamais eue et qui a toujours été la sienne, c'est quand même un comble !

J'ignore pourquoi le numéro «spécial 5 novembre» de la SOBEPS n'est finalement pas paru, mais je n'y suis vraiment pour rien et je souhaite vivement qu'il paraisse avec l'article de Sider, en espérant surtout qu'il sera mieux argumenté que son livre ! Mais je ne serais pas surpris que Sider ait exigé le retrait de son article quand il a appris que ce numéro ne serait pas comme il le voulait une «réhabilitation de la vague du 5 novembre 1990», mais «un dossier contradictoire au sein duquel l'article de Jean Sider ne serait qu'un des éléments» (c'est ce que le secrétaire de la SOBEPS, Patrick Ferryn, m'a répondu dans une lettre où il n'était absolument pas question d'occulter qui que ce soit et qui a aussi été communiquée à Sider)... Ça serait bien dans le style de son comportement !

Notons du reste que ce passage du livre de Sider où il m'accuse d'agissements qui vont complètement à l'opposé de mon tempérament a été cité par Bernard Hugues dans le centre serveur Minitel du CERPA... Alors que Bernard Hugues sait très bien que cette affirmation est complètement mensongère (et absurde : outre que ça ne soit pas dans mes habitudes je ne vois pas quels moyens de pression j'aurais sur la SOBEPS !) puisque c'est **lui-même** qui a envoyé à Sider, de façon très cavalière, des copies du courrier que j'ai échangé avec la SOBEPS !

Jean Sider écrit enfin dans son livre :

Nous partons du principe que les témoins sont de bonne foi et que la plupart donnent de leur observation une description relativement juste, ***même si leurs appréciations sur les distances et les tailles sont sujettes à caution.***

Je suis entièrement d'accord avec cela, et je l'ai maintes fois répété...

Et il ajoute :

Nous partons aussi du principe que les négateurs de ces phénomènes, quelle que soit la chapelle à laquelle ils appartiennent, sont tous de mauvaise foi. Les témoins n'ont aucune raison de mentir. Les ***debunkers*** *en ont d'excellentes (si nous osons dire) pour tromper le public !*

Eh bien, moi, je ne pars d'aucun principe... Je constate, simplement, que Jean Sider est un fieffé menteur... Et ses motivations m'importent peu : cela, c'est de la psychologie humaine, et ça ne m'intéresse pas beaucoup !

Je regrette d'autant plus cette attitude que j'ai connu il y a une quinzaine d'années un autre Sider, qui n'hésitait pas à défendre à Montluçon la vague de «vaisseaux aériens» de 1897 devant ses contradicteurs... À l'époque, il ne cherchait pas comme maintenant à faire taire ses adversaires, tout au contraire il acceptait les débats, et son argumentation était d'une tout autre consistance ! La qualité de son enquête avait d'ailleurs impressionné même ses principaux adversaires (en particulier Jean Giraud qui organisait ces rencontres)... Qu'est donc devenu ce Sider-là ? A-t-il définitivement troqué son intégrité contre de l'intégrisme ? Et plus généralement, qu'est devenue cette ufologie-là ?

Robert Alessandri

B.H. EVIDENCE : LA SUITE

La bêtise humaine est décidément bien implantée dans le milieu de l'ufologie...

Le dimanche 7 décembre 1997, en revenant d'un voyage à Paris, je trouvais dans ma boîte aux lettres une commande de dix exemplaires d'*Univers OVNI* par Ismaël Belal du GEPS, une association sise quelque part dans le Nord de la France. Ce monsieur ajoutait gentiment :

J'ai réalisé un mailing en direction des Associations Ufologiques et Astronomiques françaises, et j'essaie de parler autour de moi de cette revue. Si vous pouvez m'adresser cela assez rapidement merci.

Cette lettre était datée du 3 décembre et portait le cachet du lendemain (les dates ont leur importance pour apprécier l'ampleur de la bêtise de certains ufologues).

Quelqu'un qui a apprécié la revue et qui souhaite la distribuer, voilà qui fait plaisir... Même si une seconde lettre du même Ismaël Belal, datée du lendemain 4 décembre, était moins amicale :

Monsieur,

Je serais obligé d'apporter une réponse satisfaisante à la réclamation de Mr Jean SIDER dont voici l'extrait de la lettre :

"Je reçois ce jour votre lettre annonçant le n°2 d'UNIVERS OVNI. Je suis d'autant plus surpris qu'il y a plus de deux ans, j'ai souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) à cette revue qui était éditée à l'époque par le CERPA. A l'époque, écoeuré par le comportement malhonnête de certains auteurs d'articles, j'avais demandé le remboursement de mon abonnement, du moins de la somme représentant les trois numéros non livrés. Je me permets donc de réitérer ma demande qui porte sur la somme de 90,00 Frs."

J'espère que vous tiendrez compte de cette réclamation. D'autant que je dois remarquer qu'il y avait le même problème qu'avec le CERPA quand je distribuais leurs produits à la clientèle insatisfaite et nous traitant d'escrocs. J'estime que cela suffit, dans toute action commerciale il faut respecter le client et excécuter sa commande rapidement dans les plus brefs délais.

Espérant que vous tiendrez compte de ma remarque, etc.

Ces deux courriers avaient dû me parvenir le vendredi ou le samedi, pendant ma courte absence. Je préparais donc immédiatement le colis, et joignais cette réponse :

Je vous remercie pour la promotion que vous faites pour cette revue, et je ne manquerai pas d'y signaler les activités de votre association.

Concernant M. Sider, vous pourriez peut-être lui demander en quoi mon comportement a été malhonnête, puisque c'est de toute évidence moi qui suis visé... Comme je l'ai déjà écrit, ce monsieur a toujours refusé tout contact avec moi et n'a jamais voulu expliquer ce qu'il pensait de mon travail sur le 5 novembre «pour ne pas me donner l'occasion de répondre»... De mon côté, je lui ai envoyé les deux premiers numéros d'I.N.H. Contact qui me sont revenus non ouverts avec le tampon de mon association entouré en rouge et la mention «refusé» ! Vous comprendrez donc qu'il m'est difficile de savoir ce qu'il est advenu de sa demande de remboursement d'abonnement puisqu'il n'a jamais voulu m'écrire et refuse le courrier que je lui envoie ! Le CERPA m'a indiqué il y a quelques mois qu'il avait demandé à être remboursé (il a d'ailleurs été le seul) et qu'il l'avait été... Je vais donc transmettre votre lettre au CERPA, mais cette histoire ne me concerne en rien.

Je précise enfin que je ne suis pour rien dans les négligences dont faisait preuve le CERPA dans ses activités commerciales (et bien d'autres choses)... J'ai au contraire tout tenté pour améliorer les choses, et maintenant que je suis seul j'ai rarement plus d'une semaine de retard dans le traitement de mes commandes...

Je n'ai pas eu le temps d'envoyer ce colis le lundi, je l'ai donc expédié, en envoi urgent, le mardi 9 décembre... M. Belal a dû le recevoir le 11, soit 7 jours après avoir envoyé sa commande, je ne crois pas avoir fait preuve de négligence à cette occasion !

Mais ce même 9 décembre, Ismaël Belal m'écrivait encore :

Je vous ai passé commande de 10 exemplaires de la revue "UNIVERS OVNI N°2" pour un montant de 250 Frs le 4 décembre dernier. Je souhaite vivement que vous m'envoyez rapidement les n° commandés ou que vous me retournez le chèque de 250 Frs si vous ne pouvez exécuter la commande. Sinon, je porte plainte auprès de la Gendarmerie.

Vous avez bien lu : 5 jours après avoir envoyé une commande, il menace de porter plainte auprès de la Gendarmerie ! Et le lendemain 10 décembre, il ajoutait (l'orthographe est de lui) :

Je vous écris ce jour pour exprimer mon raz-le-bol vous concernant particulièrement mais aussi les Associations ufologiques sur Marseille. Vous êtes quelqu'un d'inqualifiable et d'une malhonnêteté commerciale et intellectuelle manifeste. Vous m'avait pris un chèque de 250 Frs pour 10 N° d'UNIVERS OVNI N°2". Si vous ne vous exécutez pas rapidement vous aurez de gros problèmes avec la Justice !

Je souhaite en retour ne plus recevoir quoi que ce soit concernant votre Association. Conformément à la loi Informatiques et Libertés, j'ai un droit de rectification sur mon fichier, et je demande la suppression de mon nom et adresse de votre fichier et votre revue.

Et il écrivait en même temps au CERPA, dont il est toujours correspondant (et à combien d'autres associations ?) :

Ce Mr Alessandri est un petit merdeur et fumiste qui me fait pitié !! Il m'a volé 250 Frs pour 10 n° d'UNIVERS OVNI N°2. Ça passera dans les pertes pour cette fois...

(Il n'a bien entendu jamais écrit par la suite pour reconnaître qu'il s'était trompé !)

Le samedi, j'ai téléphoné à ce cinglé pour avoir quelques explications... Il avait bien reçu sa commande, mais il n'avait pas l'air de bien comprendre pourquoi j'étais mécontent : après tout, rien ne serait arrivé si j'avais eu le téléphone... Téléphone ou pas, il me semble qu'on attend un peu plus de cinq jours après l'envoi d'une commande avant de menacer quelqu'un de porter plainte pour escroquerie et l'agonir d'injures !

– Vous savez, j'ai reçu des tas d'appels de gens qui se sont plaints de vous, notamment Jean Sider...

– Je vous ai expliqué ce qu'il en était, demandez-donc à Sider s'il y a quelque chose de faux dans ce que je vous ai écrit ! Et à part Sider, qui d'autre aurait à se plaindre de moi ?

– Hugo Nhart...

– Tiens donc ! Je comprends qu'il ne m'aime pas beaucoup, mais je ne vois pas très bien ce que je lui ai fait, à part me défendre quand il a prétendu que j'appartenais à la Scientologie...

– Il m'a parlé de ça, en effet.

– Ah bon, en plus il continue ? Quand je l'ai rencontré et que j'ai démenti cette affirmation débile, il m'a dit qu'il avait tout un dossier sur moi et il m'a promis de me l'envoyer... Je l'attends toujours... Comme il avait l'air intéressé par la vague du 5 novembre, je lui ai offert un exemplaire de mon livre, et il m'a promis de m'envoyer les documents qu'il avait prouvant que l'identification de la NASA était fausse... Ça aussi je l'attends toujours. Il parle beaucoup de moi dans mon dos mais il ne m'a jamais envoyé le moindre courrier, je ne peux donc pas savoir ce qu'il me reproche...

– Qui croire ? De toute façon je ne veux plus entendre parler des associations marseillaises, et je préfère ne plus avoir aucune relation avec vous, effacez-moi de votre fichier...

- Aucun problème, ça m'économisera des timbres et au vu de votre comportement je serai ravi de ne plus avoir de contact avec vous...

(Cette conversation est approximative, mais fidèle).

Tous les maux dont souffre l'ufologie viendraient donc de Marseille ? Jean Sider et Hugo Nhart ne sont pas à Marseille que je sache, pas plus qu'Ismaël Belal lui-même, dont le comportement est loin d'être irréprochable !

Ce monsieur prétend ne pas savoir qui croire, mais visiblement il a déjà fait son choix... À moins bien sûr qu'il n'ait également demandé à Nhart, Sider et d'autres fauteurs de troubles de ne plus avoir aucun contact avec lui !

Quand on répandra sur lui les pires insanités, il comprendra peut-être qu'il faut juger les gens sur ce qu'ils font et ce qu'ils écrivent (M. Belal avait décidé de distribuer le numéro 2 d'*Univers Ovni* après l'avoir lu), et pas sur ce qu'on dit d'eux... Et qu'il ne faut surtout pas croire les spécialistes du colportage de rumeurs en tout genre, comme ce pseudo-ufologue qui passe son temps à téléphoner pour tenter de discréditer ses opposants mais refuse le moindre débat avec eux, ou ce repris de justice habitué de la diffamation...

Mais je n'accablerai pas Ismaël Belal, dont la démarche partait au moins d'un bon sentiment.

Il y a sans doute dans son comportement une grande part de naïveté : comment imaginer que ce brave Sider, qui a écrit tant de livres passionnants, est un fieffé menteur ? Et que Hugo Nhart, un monsieur si bien renseigné sur tout et tous, tire de son imagination tordue la plupart de ses informations ? De la naïveté, il en faut aussi une bonne dose pour croire que la seule personne en France qui envoie GRATUITEMENT sa revue et son bulletin à TOUTES les associations françaises (plus de 60) et à toutes les personnes qu'il attaque, ne l'enverrait pas à ses clients et abonnés ! Hugo Nhart, qui malgré ses promesses ne m'a jamais rien envoyé, les a reçus, tout comme Ismaël Belal lui-même, qui n'était pas le moins du monde abonné; quant à Jean Sider, il les aurait reçus, abonné ou pas, s'il n'avait pas décidé de renvoyer sans l'ouvrir tout courrier portant le cachet de l'association I.N.H. Evidence !

Sans doute faut-il voir aussi dans la réaction de Belal une bonne dose de lâcheté : il ne savait pas en osant faire de la publicité pour cette revue dérangeante que le ciel allait lui tomber sur la tête !

De leur côté, ses «informateurs» sont tout aussi naïfs et lâches, mais ils sont en plus menteurs et méchants.

Alors, bravo monsieur Sider, à défaut de pouvoir m'attaquer sur des arguments, vous aurez réussi à me faire passer auprès de quelques naïfs pour un voleur... Et bravo à toi, Hugo, il fallait une certaine audace pour faire passer un érémiste aux cheveux longs et «qui s'habille comme un clochard» (c'est toi qui l'as dit !) pour un adepte de la Scientologie ! Tu aurais sans doute pu m'inventer des fréquentations un peu moins absurdes, mais c'est tellement mieux avec la Scientologie dont la télévision ne cesse de nous conter les méfaits, et les ufologues sont tellement stupides ! Tu as peut-être quelques problèmes avec ta conscience, mais il est vrai que quand on choisit un pseudonyme signifiant «noir» on ne doit pas beaucoup s'en préoccuper !

Je ne voudrais pas terminer sans préciser qu'il y a tout de même des ufologues, même parmi les plus enthousiastes, qui font preuve d'un comportement intelligent... J'en veux pour exemple le Groupe Sentinelle, qui a aussi été inondé de courrier hostile de la part des ufologues fanatiques après avoir défendu mon étude sur le 5 novembre 90 dans le numéro 4 de sa revue...

Voici ce qu'on pouvait lire dans l'éditorial du numéro suivant :

GROUPE SENTINELLE, et plus particulièrement son secrétaire Hervé CLERGOT, reçoivent des attaques méchantes de diverses personnes, dont des ufologues qui se disent être des gens sérieux. Hervé a donc préparé sa réponse à ces attaques indirectes et vous la trouverez en page suivante. Les adhérent(e)s présent(e)s lors de l'assemblée ont pu constater que l'orbitographie n'est pas de la "foutaise" comme certains le disent, et vous découvrirez prochainement un article y faisant référence dans un numéro de SENTINEL NEWS. *D'autres personnes, parce qu'elles n'aiment pas telle personne, voudraient qu'on la boycotte. Pourquoi ? Du moment que GROUPE SENTINELLE n'est pas attaqué par cette personne, nous n'avons pas de raison de la réduire au silence. Au contraire, nous prenons tous les avis et celui qui n'est pas d'accord est invité à nous envoyer les preuves du contraire. Il est trop facile d'attaquer sans se mouiller.*

Je n'ai du reste pas toujours été tendre avec la revue *Sentinel News* dans laquelle on trouve tout et n'importe quoi, mais ce groupe continue à me l'envoyer, et je l'en remercie parce que dans le tout et n'importe quoi il y a pas mal de choses très intéressantes...

Maintenant, c'est la nouvelle revue *Ufo-log* qui est victime de ce véritable harcèlement terroriste de la part de Sider et ses amis, pour avoir osé (entre autres choses) dire du bien d'*Univers OVNI*... Je ne doute pas que ses responsables y réagiront selon leur habitude : avec humour et bon sens !

Robert Alessandri

COME-BACK

Retour sur Aurena

Dans le premier numéro d'*I.N.H. Contact*, j'avais évoqué la contactée marseillaise Jeanine Derel, alias Aurena, qui a beaucoup fréquenté le CERPA.

Jeanine a bien mal compris ce passage, croyant que je voulais faire passer sa petite association pour une secte, alors que tout au contraire je dénonçais ceux qui voyaient des sectes dangereuses partout...

Je tiens donc à éclaircir ma position.

Certes, je ne crois pas beaucoup à la réalité des «contacts» de Jeanine, et s'il y avait un fond de réalité dans ses expériences cela se rapprocherait des visions mystiques ou du voyage astral plutôt que de contacts extraterrestres... Bref, pour moi ça a peu de choses à voir avec l'ufologie, du moins telle que je la conçois, et je trouvais simplement que le CERPA lui avait trop souvent donné la parole.

Mais je suis aussi certain que Jeanine ne cherche rien d'autre qu'à faire le bien, et que le petit groupe de fraternité qu'elle a réuni autour d'elle n'a rien à voir avec une secte, en tout cas pas au sens négatif où on l'entend : Jeanine ne s'enrichit pas, ne cherche pas à dominer quiconque et n'a rien d'un dangereux gourou !

Cela, je tenais à le préciser d'autant plus que Jeanine Derel a été attaquée de façon méprisable par Renaud Marhic dans le numéro 37 de *Phénomèna*. En page 18, ce pseudo-journaliste, dont j'ai déjà dénoncé les mensonges (une anecdote vous éclairera sur la moralité du personnage : lorsque je l'ai rencontré en 1993 aux «rencontres» de Lyon – dont j'ai été exclu –, il n'avait pas hésité à se servir de sa femme pour faire courir des rumeurs absurdes à mon sujet !), prétend que Jeanine aurait fondé l'«École de préparation à l'évacuation extraterrestre», cataloguée comme «secte de type ufologique» par le trop fameux rapport parlementaire.

Or, outre le fait que ce rapport censé dénoncer les sectes dangereuses repose essentiellement sur les croyances douteuses d'acharnés de la lutte anti-sectes du genre de Renaud Marhic, cette affirmation est totalement mensongère : Jeanine Derel, qui habite dans la banlieue marseillaise, n'a rien à voir avec cette «École» sise à Saint-Raphaël... Et Renaud Marhic ne l'ignore sûrement pas !

Il est d'ailleurs tout à fait clair dans cet article que l'association SOS-OVNI a le type de comportement que nous avons largement dénoncé, très répandu en ufologie : se servir du lobby anti-sectes et de tous ses excès pour discréditer les concurrents.

Robert Alessandri

Vous pouvez si vous le désirez contacter «Aurena» à l'adresse suivante :

Jeanine Derel
121 chemin des Bellons
13190 Allauch

Cassette UMMO :

Attention, erreur !

Nous avons fait dans *Univers OVNI* et les précédents numéros d'*I.N.H. Contact* la publicité de la cassette vidéo *UMMO, les Extraterrestres sont-ils parmi nous ?* éditée par P.L.P. Vidéo, que nous distribuons.

Mais nous avons commis une erreur importante sur la durée de la cassette : elle n'est que de 45 mn et non 90 mn comme nous l'avons annoncé.

Cette erreur non intentionnelle nous incombe entièrement... Aussi, si vous nous avez acheté cette cassette et n'en êtes pas satisfait, nous vous proposons de vous la rembourser contre sa restitution et l'assurance écrite que vous n'en avez fait aucune copie (nous rembourserons le prix de la cassette et les frais d'envoi, soit 160 F au total, mais les frais de retour resteront à votre charge).

Toutes nos excuses pour cette erreur... Nous n'avions pas pu visualiser cette cassette avant la parution d'*Univers OVNI*... C'est maintenant chose faite, et nous pouvons apporter quelques précisions sur son contenu.

Après un bref résumé de l'affaire avec des vues du site où les «Ummites» auraient atterri, il s'agit essentiellement d'interviews de diverses personnalités du monde ufologique plus ou moins liées à l'affaire Ummo, qui ont été interrogées à ce sujet :

– Jean-Jacques Pastor, ami de Jean-Pierre Petit qui a traduit en français la plupart des documents ummites reçus en Espagne;

– Jean-Pierre Petit, qui fait un exposé sur la magnéto-hydro-dynamique et les univers-jumeaux;

– Jean-Michel Raoux, physicien, qui expose quelques idées inspirées des documents ummites;

– Antonio Ribera, auteur du premier livre sur les ummites (*les Extraterrestres sont-ils parmi nous ?*, aux éditions du Rocher) et très impliqué dans cette affaire;

– Joël Mesnard, directeur de la revue *Lumières dans la nuit*, qui ne pense pas grand-chose de l'affaire Ummo, mais apporte quelques indications sur d'autres cas de courriers bizarress;

– Boris Chourinov, ufologue russe bien connu, qui rejette toute implication du K.G.B. dans cette affaire;

– Jean-Gabriel Greslé, ancien pilote, auteur de trois livres sur les ovnis.

Cette cassette est toujours disponible à la «Boutique» d'I.N.H. Evidence (page suivante).

PETITES ANNONCES

Ces petites annonces paraîtront aussi bien dans la revue *Univers OVNI* que dans le bulletin de liaison *I.N.H. Contact*. Elles sont gratuites, mais si vous pouvez profiter de votre demande pour nous adresser des informations, articles de presse, témoignages ou opinions : cela nous aidera dans notre recherche.

Recherche toute info où les 4 indications suivantes sont réunies :

a) 1992;

b) combinaison d'apparence argentée ou métallique;

c) regard «hypnotisant» ou «yeux bizarres»;

d) impossibilité de décrire le visage par le témoin.

Jean-Marc Gillot, Avenue Vauban,
1 résidence Alexis de Tocqueville,
appt. 104, 93420 Villepinte.

Notre correspondant dans les Alpes Jean-Louis Decanis souhaite pour une étude recenser les cas dans lesquels des «ufonautes» auraient manifesté de l'intérêt pour des végétaux.

Merci de lui envoyer vos informations.

D'autre part, Jean-Louis possède toujours un certain nombre de livres, revues et cassettes vidéo à vendre, sur les ovnis et l'ésotérisme.

Liste sur demande.

Jean-Louis Decanis,
Châteauvieux, 05000 Gap.

